

Présents : M. DENORMANDIE, M. JANNY, Mme BRENGLE, M. DZIUBANOWSKI, Mme COUVIDAT, Mme COLLERY, M. MAILLY, Mme COLLIGNON, M. HUOT.

Absents : M. MAURASIN, excusé

Pouvoirs : M. MAURASIN donne pouvoir à M. JANNY

Secrétaire : Mme COUVIDAT

RAPPORT N° 1 | Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 1er décembre 2025

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du Conseil Municipal du 1^{er} décembre 2025.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

RAPPORT N° 2 | Approbation du compte de gestion 2025 du Receveur Municipal - Commune

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2025 du Receveur Municipal.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

RAPPORT N° 3 | Approbation du compte administratif 2025 - Commune

Le conseil municipal approuve, à la majorité, le compte administratif 2025 faisant apparaître un excédent de clôture de : **1 105 995.57 €**.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
9		1

RAPPORT N° 4	Affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2025 - Commune
---------------------	--

Le Conseil Municipal, considérant que les résultats 2025 sont les suivants :

Fonctionnement

Résultat de clôture 2024 : 1 016 848.77 €

Montant transféré en investissement en 2025 (1068) : 199 818.39 €

Résultat de l'exercice 2025 : 430 527.99 €

Résultat cumulé de clôture 2025 : 1 247 558.37 €

Investissement

Résultat de clôture 2024 : - 69 218.39 €

Résultat de l'exercice 2025 : - 72 344.41 €

Résultat cumulé de clôture 2025 : - 141 562.80 €

RAR (restes à réaliser) dépenses : 135 000 €

RAR recettes : 0 €

Besoin de financement de la section d'investissement : $141\,562.80 + 135\,000 = 276\,562.80$ €

Décide d'affecter ainsi les résultats au budget primitif 2026 :

D001 (investissement, dépenses) : 141 562.80 €

R002 (fonctionnement, recette) : 970 995.57 € ($1\,247\,558.37$ € - $276\,562.80$ €)

Affectation au 1068 : 276 562.80 €.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

RAPPORT N° 5	Approbation du compte de gestion 2025 du Receveur Municipal – Lotissement du Breuil
---------------------	--

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2025 du Receveur Municipal.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

RAPPORT N° 6	Approbation du compte administratif 2025 – Lotissement du Breuil
---------------------	---

Le conseil municipal approuve, à la majorité, le compte administratif 2025 faisant apparaître un résultat de clôture de : **0.00** €, clôturant ce budget annexe.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
9		1

RAPPORT N° 7	Travaux d'entretien et de replantation sur parcelles forestières
---------------------	---

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité :

- le devis de l'entreprise forestière NEY TRAVAUX FORESTIERS envoyé par l'ONF pour le broyage et la replantation en peupliers des parcelles exploitées en 2024 et 2025 sur Villevoque pour un montant de 21 360.70 € TTC,
- le devis d'assistance technique de l'ONF de 3 000.00 € pour le suivi de l'entreprise et du chantier.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

Le conseil municipal accepte également, à l'unanimité :

- le devis de l'entreprise ETF PAUL pour un passage de broyeur le long des peupliers et une taille de formation pour les corrections de forme sur 3 parcelles de jeunes peupliers pour un montant de 2 210.29 € TTC,
- le devis d'assistance technique de l'ONF de 550.00 € pour le suivi de l'entreprise et du chantier.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

RAPPORT N° 8	Coordination SPS - diagnostic amiante et plomb pour la restauration de l'église de Brantigny
---------------------	---

La commune doit choisir un coordonnateur SPS pour établir un Plan Général de Coordination (PGC).

Les sociétés DEKRA et SOCOTEC ont répondu à la consultation pour les 3 phases :

- DEKRA propose un devis de 7 550.00 € HT pour la coordination SPS avec 50 vacations et un devis de 3 850.00 € HT avec 50 analyses à 38.00 € HT pour la recherche d'amiante et de plomb,
- SOCOTEC propose un devis de 9 540.45 € HT pour la coordination SPS avec 60 vacations et un devis de 660.00 € HT sans quantités d'analyses mais qui sont prévues à 42.00 € HT.

DEKRA

Devis totaux	11 400.00 €
Différence de 10 vacations à 120 €	1 200.00 €

	12 600.00 € HT

SOCOTEC

Devis totaux	10 200.45 €
Rajouter 50 analyses à 38 €	1 900.00 €

	12 100.45 € HT

Monsieur le Maire précise que Monsieur ULL, Architecte, a déjà travaillé avec Monsieur CARDOSO, coordinateur SPS de SOCOTEC et que les prix sont quasi-identiques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir la proposition de SOCOTEC.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la pose d'une lanterne d'éclairage public sur un poteau d'électricité existant pour remédier à une zone d'ombre en face de l'arrêt de bus à Villiers-le-Brûlé pour un montant de 700.00 € financé à 50 % par le SDEA soit un reste à charge de 350.00 €.

Le SDEA gèrera la pose.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

QUESTIONS DIVERSES

- Organisation des élections

Séance levée à : 20 h 35